

Deuxième journée

le 30 juillet 2021 de 10h00 à 12h00

Visite de monsieur CURIE Jacques-Yves, éleveur et conseiller municipal, sur invitation de madame la maire du village.

Monsieur CURIE abreuve son bétail à l'aide de deux baignoires installées en bordure du ruisseau, en aval du captage et du trop plein. Ces baignoires sont alimentées par un tuyau qui capte l'eau depuis un trou situé dans l'enceinte du PPI.

Nous avons expliqué à M^r CURIE qu'étant donné le caractère privatif du périmètre de protection immédiate et les mesures de protection strictes de cette emprise il devra puiser l'eau en dehors et hors enceinte du PPI.

Des solutions de remplacement ont été évoquées avec Madame la maire et monsieur CARROT Franck, deuxième adjoint.

Monsieur CURIE n'a pas souhaité s'exprimer sur le présent registre

le commissaire-enquêteur.



Le vendredi 30 juillet 2021 à 12 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), DAYEZ Richard, commissaire enquêteur, déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant dix huit (18) jours consécutifs, du mardi 13 juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021.
de _____ heures _____ à _____ heures _____ et
de _____ heures _____ à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre

néant,
par zéro personnes (pages n° _____ à _____).

En outre, j'ai reçu zéro (0) lettres ou notes écrites

qui sont annexées au présent registre : _____

1 lettre en date du _____ de M _____

2 lettre en date du _____ de M _____

3 lettre en date du _____ de M _____

4 lettre en date du _____ de M _____

5 lettre en date du _____ de M _____

6 lettre en date du _____ de M _____

signature



Le présent registre ainsi que les zéro pièce _____ pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le seize août deux mille vingt et un _____
à Monsieur le préfet du département de Vaucluse. _____

(Voir mentions de clôture en page 19)

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**


